

## L'eau : source de nos préoccupations.



« L'eau : source de nos préoccupations », page de couverture des Echos d'Aurons n°110 choisie pour son esthétisme mais porteuse des interrogations bien réelles des auronais-es quant à la provenance de l'eau, les réserves de la nappe phréatique et les risques encourus en cas de restrictions voire de pénurie ce prochain été.

L'eau consommée sur notre commune provient de la source des Goules située au pied du Caronte, en limite Sud avec la commune de Pélissanne. Acheminée vers un local technique géré par la Société des Eaux de Marseille (SEM), quelques hectomètres plus bas en bordure de la route D68, l'eau subit un traitement obligatoire et nécessaire pour la rendre consommable par l'homme ; puis elle est envoyée par de grosses pompes de relevage dans un bassin situé tout en haut du village, à côté du rocher de la vierge du Castellas. Par maillage, elle est ensuite distribuée dans chaque foyer auronais.

Ce système de distribution d'eau a été imaginé et réalisé par Louis MERENDOL, ingénieur des ponts et chaussées et Maire d'Aurons de 1953 à 1960. A cette époque, l'eau était déjà précieuse, mais pas pour les mêmes raisons et directement pompée aux diverses sources du village par des pompes à mains, voire un seau au bout d'une corde. La principale source était située en face de l'école qui alimentait aussi, par gravité, le lavoir du platane. Aujourd'hui, seule la source de la Grand'Font continue à fonctionner en permanence, avec un débit relativement important. Auparavant, Aurons comptait aux alentours de six à huit sources, le château de la Marquise avait sa propre source et sa réserve d'eau entreposée dans le grand bassin situé à côté de l'oratoire du Belvédère. Le captage se faisait à Valloubière et l'eau était acheminée par des tuyaux en fonte de dix centimètres de diamètre.

### Où en sommes-nous au niveau du département des Bouches-du-Rhône ?

La situation de **sècheresse précoce** qui touche notre département alimenté majoritairement par le barrage de Serre Ponson et celui de Sainte Croix, nous annonce un été plus délicat que celui de l'an dernier. L'arrêté préfectoral du 20 avril 2023 précise, pour les secteurs du Réal de Jouques et de l'Huveaune en amont et en aval en état de **crise sèche**, ceux de l'Arc en amont et aval en état **d'alerte**, que le reste du département des Bouches du Rhône est placé en **alerte vigilance**. En cas de crise majeure, plusieurs solutions sont prévues par les distributeurs d'eau et seront annoncées au moment opportun. Toutes les communes n'ont pas des ressources en eau identiques à celles d'Aurons ; c'est pourquoi, en cas de panne ou de rupture d'alimentation, des connexions ont été réalisées entre les communes. Pour l'heure, à d'Aurons, l'alerte vigilance est un peu prématurée. Pour autant, nous ne devons pas gaspiller cette eau si précieuse, source de nos préoccupations et de la vie dans sa globalité.